

– TRAVAILLONS ENSEMBLE –
Récit d'une expérience de travaux croisés en classe de quatrième

Sabine CALONNE
Collège Léo Lagrange de Lillers

A la rentrée 2000, dans les collèges, pour peu qu'on enseignât en 4^e, on se voyait régulièrement assailli par les principaux et principaux adjoints, la circulaire sous le bras, qui nous demandaient si l'on n'avait pas un petit projet de « travaux croisés ». Puisque l'an 2000 est loin derrière, rappelons ce qu'étaient les « travaux croisés ». C'était un projet de travail interdisciplinaire mené en classe de quatrième. Cela pouvait concerner deux disciplines, comme quatre, voire toutes. Sur quelle durée ? Rien de précis là non plus. Si l'on visite le site académique destiné aux travaux croisés, on se rendra compte de la diversité de projets (tant dans leurs thèmes, dans leur durée, que dans leurs modalités de mise en oeuvre). De toute manière, à la rentrée 2000, c'était expérimental.

Pour motiver les bonnes volontés, on nous disait que « soit ! c'était expérimental cette année, mais l'année prochaine, déjà, ce serait institutionnalisé, et la note d'évaluation de ces travaux croisés serait prise en compte, à terme, dans le cadre du diplôme national du brevet ! » (cf. bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Recherche, n° 3, du 20 janvier 2000 et B.O. n° 25 du 29 juin 2000). Voilà qui fait peur, et qui donne envie de s'entraîner, avant que ce soit pour du vrai.

Que demandait-on, finalement ? Aux enseignants, de travailler ensemble (ah ! le travail en équipe !), aux élèves, « quelque chose », une production qui pourrait être évaluée par plusieurs de leurs profs, et qui concernerait plusieurs matières. Les travaux croisés visaient « à décroiser [...] les enseignements disciplinaires de façon à renforcer leur cohérence, à donner sens aux différents points qu'ils abordent

dans le cadre de leur programme ». Il devaient également « contribuer à développer l'autonomie, le travail personnel des élèves » (voir premier document de cadrage, envoyé à la rentrée 2000).

« Bon ! se dit-on, avec mon collègue d'Histoire-Géographie, Hervé J., on pourrait essayer de faire quelque chose. » Nous avons mené des projets de ce type les années précédentes en 6^e, et il nous semble que nous avons la même façon d'appréhender le travail avec les élèves, allons-y. Il nous faut d'abord trouver ce qui peut réunir nos deux disciplines, et il faut dire que les programmes nous y aident. Nous ne savons pas tout d'abord, quel sera le rôle d'une discipline par rapport à l'autre.

Quelques semaines de réflexion, et nous nous arrêtons sur un thème : les causes de la Révolution Française. Il s'agit du contenu Historique. Pour la forme que prendront nos travaux croisés, nous choisissons le cahier de doléances « amélioré ». Il s'agira, pour les élèves, d'utiliser des informations historiques pour une création littéraire : chaque élève devra inventer trois personnages. Chaque personnage appartient à un ordre de la société différent des deux autres (ainsi, on a un personnage du tiers-état, un personnage de la noblesse, et un personnage du clergé). Chacun de ces personnages doit écrire une lettre au Roi. L'ensemble des travaux d'élèves sera un corpus d'environ soixante quinze lettres, où des énonciateurs fictifs exposeront leurs doléances au Roi. Le tout, que nous intitulerons *Notre bon roi, ça ne va pas*, doit à terme proposer un panel des malaises de l'époque et sera tenté avec la classe de 4^e B que nous avons en commun. C'est une classe très hétérogène, qui ne pose pas vraiment de problème, sinon de mise au travail pour un petit quart de la classe. Nous soumettons le projet au chef d'établissement, qui le trouve très intéressant. Mais il faut écrire tout cela (notre projet), pour le soumettre à une commission qui donnera son autorisation ! Cela nous semble bien un peu étrange, mais nous nous exécutons, donnons un descriptif de ce que constituera le travail. Quelques semaines d'attente, et puis ça semble aussi intéressant à la commission, puisqu'elle nous donne son aval. Nous comprenons, bien sûr, que ce que nous nous proposons de faire, peut entrer dans le cadre de ce qu'ils appellent « Travaux croisés ».

Nous nous mettons au travail en février 2001, sur une période de trois semaines environ.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES EN FRANÇAIS ET EN HISTOIRE – ANCRAGE DANS LES PROGRAMMES

Comme il s'agissait de mise en textes d'éléments historiques, le travail en français visait tout d'abord à la maîtrise des différentes formes de discours, principalement les discours explicatif et argumentatif. Il s'agissait également de travailler sur plusieurs genres : la biographie et la lettre. (Notons qu'une séquence sur la lettre au XVIII^{ème} avait précédé ces travaux croisés). Le dernier objectif était de transformer l'information historique pure en une histoire, sous forme d'un discours censé être celui d'un homme ou d'une femme des années 1780.

En ce qui concerne l'histoire, les objectifs étaient de deux ordres : tout d'abord, l'acquisition de savoir-faire (collecter et hiérarchiser des informations), ensuite l'acquisition de savoirs en étudiant la diversité sociale de la France au XVIII^{ème} et en approfondissant les causes de la Révolution.

La mise au travail

A ce moment de l'année nous commençons sérieusement à nous demander quels peuvent être les intérêts pour les élèves. Les compétences ou les savoirs acquis lors de cette expérience se partageront-ils équitablement entre le Français et l'Histoire ? J'ai tout d'abord un peu peur que le Français ne soit qu'un instrument pour consolider les connaissances historiques. Les élèves ont déjà travaillé sur la lettre. Est-ce que ça ne risque pas de faire une redite de la séquence précédente ? Ou dois-je considérer celle-ci comme un pré-requis ?

Les choses s'éclairciront d'elles-mêmes. Débarrassé du problème de la forme, le travail principal sera la visée de la lettre. Et je me sens donc une mission.

Un choix de pédagogie

Un de nos objectifs est de travailler sur l'autonomie des élèves. En Histoire comme en Français, les élèves travailleront beaucoup seuls, ou en groupes. Nous voulons que les élèves fassent des choix. Pour cela, mon collègue leur donne tout d'abord un premier objectif : créer trois personnages et en écrire la biographie. D'ores et déjà, dans la fiche (voir annexe 1) qu'il distribue aux élèves, on trouve des objectifs propres au Français. Il leur donne ensuite de nombreuses feuilles présentant des personnages des trois ordres, avec leur métier, s'ils en ont un, des vêtements, des coiffures, une liste de noms. Nous voulons que parmi ces listes, ils trient, fassent des choix. Cela les oblige à parcourir l'ensemble des documents, et à s'appropriier des informations. Leur présenter les différentes coiffures aristocratiques, ou la façon de s'habiller n'a pas seulement valeur d'information, mais a aussi pour but d'aider les élèves dans l'élaboration de la fiction. S'ils doivent créer des personnages, ceux-ci doivent prendre vie dans leur tête. Suite à cela, je les fais parler de leurs personnages, et consacre une petite heure d'oral pour faire connaissance avec eux. Puis nous essayons de voir quelle serait la manière la plus efficace de les présenter : nous travaillons sur la hiérarchisation des informations, sur le paragraphe, sur les temps verbaux possibles et nous créons la biographie fictive d'un élève de la classe. Mais celle-ci ne peut constituer un modèle à suivre à la lettre puisque la vie « merveilleuse » que l'élève s'est inventée n'est pas celle d'un homme ou d'une femme de 1780. Les élèves auront donc à faire des choix sur la place des informations dans leur texte. Ceci dit, beaucoup choisiront d'écrire la biographie en faisant part tout d'abord de l'état civil du personnage (date de naissance, parents, mariage, enfants), ensuite de son métier et de ses revenus, puis du quotidien du personnage (maladies, nourriture, moyen de déplacement, loisirs...). C'est le cas de Tony C., un élève qui a généralement des problèmes d'expression, de syntaxe et qui a du mal à écrire un discours cohérent, qui écrit la biographie de Gaétanne Terrenzi,

personnage qu'il a inventé, et qui s'en tire très bien sur l'exercice de la biographie. (voir annexe 2). D'autres, comme Anne-Sophie D. s'affranchiront du pseudo-modèle créé ensemble, pour écrire un texte plus personnel, mais très riche et tout aussi cohérent. (voir annexe 2, biographie de Joseph-Marie Magernitte).

Ce qui nous frappe d'emblée, c'est la volonté de donner un nom original à leurs personnages, de les situer ailleurs que dans le Pas-de-Calais natal des élèves. Beaucoup donnent, rien qu'avec le nom, un aspect romanesque à leurs personnages : on trouve une Marguerite Vanderboise, un Paussicade Bouille, un Gudule Kalitventzeff, Barnabé Differding, Hyacinthe Muller, Tristan d'Engleberre, Pollux Vallet, Exupère van Steenwegen, Exupère de Pignolet (un courtisan) ou encore Quadragésime de Burnelle (!). Mon collègue d'Histoire est assez étonné et ravi de voir qu'ils sont sortis de la liste des noms courants de l'époque qu'il avait donnée, et qu'ils ont réussi à donner rien qu'avec le nom du personnage, une personnalité à celui-ci.

L'ensemble des biographies nous permet de voir que le contexte historique est assimilé. Il y a parfois des incohérences (le personnage Pierre Urbin est un évêque veuf), mais on trouve de nombreuses informations. C'est parfois la mise en texte qui pêche : c'est le cas pour Jérôme A., pour qui la rédaction pose énormément de problèmes, et qui présentera ses trois biographies sous formes de notes plutôt que de texte rédigé (voir annexe 2, les biographies de Pierre Urbin et de Nicolas Rousselet).

La suite du travail, qui concerne l'écriture de la lettre participera du même principe : se poser des questions, trouver des solutions. Les heures tant en Histoire qu'en Français ont été riches car elles ont vu les élèves face à leur objectif d'écriture des doléances au Roi, obligés de se poser des questions, et par conséquent de nous poser les questions : « Monsieur, de quoi ils peuvent se plaindre les nobles ? » « Madame, qu'est-ce qu'on peut mettre comme formule d'appel pour parler au Roi ? ».

Malgré cela, les lettres sont parfois décevantes par rapport aux biographies. Les élèves les écrivent lors de la troisième semaine, et l'on commence à sentir qu'il est temps que ça se termine. Certaines sont donc très courtes (voir l'annexe 3 où l'élève manifeste clairement son ras-le-bol en écrivant ses trois lettres sur une même page, en ne signant pas). Mais beaucoup ont trouvé des moyens de toucher, de convaincre, de faire passer leur message au Roi en essayant d'être efficace. (voir le *PITIÉ !* qu'utilise Gaétanne Terrenzi, annexe 4, document 1), ou la reprise de l'expression *Combien de fois* en début de paragraphe dans la lettre de Hyacinthe Muller (annexe 4 doc. 2). Certaines lettres, comme celle de Malvina Turcotte, sont très en colère et ne ménagent pas le roi. Il faut noter que le travail de graphie, de présentation sur cette lettre a été particulièrement soigné (annexe 4, doc. 3).

MISE EN OEUVRE

Ces travaux croisés n'ont pas nécessité d'aménagement spécial de l'emploi du temps. Ils ont eu lieu dans une période limitée du 02 février au 09 mars 2001.

La grande majorité du travail demandé aux élèves a été faite en classe (soit en cours d'histoire, soit en cours de français, soit au C.D.I.). Nous avons choisi ce type de fonctionnement afin de donner une chance à chacun, afin d'évaluer un travail

scolaire, c'est-à-dire fait à l'école. Compter sur un travail à la maison (du moins pour la rédaction des textes) aurait été, pour nous, accentuer certaines inégalités.

Bien sûr, certains travaux d'élèves ont bénéficié du matériel disponible chez ceux-ci : certains ont dactylographié leurs biographies chez eux, sans qu'on le leur demande. Mais chacun a eu l'occasion de taper ses biographies au C.D.I. avec l'aide de la professeur de Français ou de la documentaliste, pour peu qu'il ait travaillé efficacement en cours. Trois élèves n'ont pas tapé leurs biographies, oubliant chez-eux les fiches de renseignements historiques sur les personnages, fiches absolument nécessaires pour la rédaction des biographies fictives. Les biographies écrites par ces élèves figurent sous forme manuscrite dans le cahier de doléances.

Séance n°	durée	HISTOIRE	Séance n°	durée	FRANÇAIS
1	1 heure	– présentation du travail – utilisation des sources : manuel, le cours.	1	1 heure	– présentation du travail – biographie : étymologie/définition
2	1 heure	Etude de quelques cahiers de Doléances réels.	2	1 heure	La biographie : ce que l'on peut dire dans une biographie : travail à l'oral.
3	1 heure	Recherche de l'identité et du lieu de vie des personnages (listes des noms et prénoms, cartes)	3	1 heure	rédaction en commun de la biographie d'un élève : la hiérarchisation des informations, les paragraphes.
4	1 heure	Recherche du métier de chaque personnage.	4	2 heures	– Les temps dans la biographie : les choix du biographe (présent/passé composé, imparfait) – Révision du présent de l'indicatif.
5	1 heure	Recherche des conditions matérielles de vie : revenus, impôts, habitat, mobilier, budget, moyens de transport, hygiène.	5	30 min + 30 min	– Chaque élève présente à la classe les trois personnages qu'il a créés (nom, ordre, métier...) – fiche de vocabulaire/orthographe des mots qui figureront souvent dans les textes.
6	1 heure	Les loisirs, la religion, les événements marquants (fêtes, cérémonies)	6	1 heure	Récapitulatif des compétences à mettre en oeuvre pour réussir les biographies : fiche d'évaluation.

7	1 heure	L'économie : valeur de l'argent au XVIIIème siècle, prix des denrées.	7	plus ou moins 2 heures selon les élèves	– rédaction des trois biographies – Pour les élèves plus rapides, échange et critique des biographies. – Travail sur ordinateur au C.D.I.
8	2 heures	Les doléances ordre par ordre : réflexion collective menée avec les élèves sur le thème : « De quoi peuvent se plaindre les Français en 1788 ? »	8	plus ou moins 2 heures selon les élèves	– Explication des exigences et des contraintes pour les trois lettres. – Les différentes tonalités possibles pour les lettres. – Inventaire, avec les élèves, des critères d'évaluation. – Rédaction des trois lettres au brouillon.
9	2 heures	Bilan général de chaque élève : vérification des cohérences, suppression des anachronismes, améliorations ponctuelles en fonction des thèmes.			Copie au propre pour l'élaboration du cahier de doléances, soin de la graphie, de la lettre en général.

Remarques particulières sur l'organisation du travail

Le nombre d'heures consacré à ce projet a complètement dépendu des élèves et de leur rapidité (ou non) à effectuer ce long travail. Nous rappelons que les élèves avaient à créer, au total, six textes.

Le travail final de rédaction au propre, à la main, des trois lettres s'est fait pour beaucoup à la maison. L'essentiel de la rédaction au brouillon a été fait en classe.

Quelques problèmes...

En français, il s'agit, pour l'essentiel, de problèmes de « mise en texte » des informations. Pour le moment de l'énonciation de la biographie fictive par exemple, nous nous étions dit qu'on écrivait le texte après la mort du personnage. Or, nous avons trouvé quand même dans certains textes des déictiques, des indications de temps incohérentes comme « dernièrement », « ces derniers temps »... (même si cela a été plutôt rare). Une séance sur les indications de temps dans un énoncé coupé de la situation d'énonciation ou ancré dans la situation d'énonciation avait été faite lors de la séquence sur la lettre. Peu d'élèves, à notre connaissance, s'y sont reportés. Ceci dit, ce problème n'a rien à voir avec l'expérience d'interdisciplinarité, mais reste un problème interne au Français.

La question qui s'était posée pour les formules d'appel s'est également posée pour les formules de politesse. Les élèves ont d'abord été tentés de mettre des

formules modernes du type « Veuillez agréer, Monsieur... », car celles-ci leur paraissent déjà très précieuses, très travaillées. Nous leur avons donc conseillé, de faire simple, et là encore de rester respectueux. On trouve ainsi des « Sincèrement vôtre » ou autres « Votre majesté, veuillez être persuadé de ma fidélité », mais aussi « Je vous remercie *indéfiniment* » ou pas de formule de politesse du tout.

Enfin, le dernier problème me concernait davantage : je n'ai pas toujours été capable, lors de la rédaction des lettres, de répondre aux questions d'ordre historique. Nous regrettons de n'avoir pas passé une heure au moins ensemble dans la même heure de cours, pour le travail de rédaction des lettres.

En histoire, quelques élèves ont éprouvé des difficultés à se « décentrer », et à oublier leurs propres préoccupations du XXI^{ème} siècle, pour « entrer dans la peau » – et dans l'esprit – de leurs personnages du XVIII^{ème}.

Peu d'élèves se sont attachés à développer en détail la vie et les conditions matérielles d'existence de leurs personnages. Beaucoup sont restés à la surface des choses.

Les doléances se sont avérées parfois répétitives, et l'originalité de la réflexion, en ce cas, a fait défaut : le pauvre réclame des sous, le curé veut plus de meubles pour son presbytère, le noble réclame une pension royale... Seuls les élèves « scolairement solides » ont choisi des métiers rares ou originaux. Les élèves moyens et faibles se sont souvent contentés de choisir des archétypes simples, abondamment étudiés en cours (paysan, curé, seigneur rural...).

Pendant, l'objectif n'était pas de rechercher les griefs les plus originaux, mais bien que les motifs de base soient assimilés. C'est un objectif atteint. En outre, le travail que nous lisons et évaluons peut nous sembler collectif, puisque toutes les travaux d'élèves sont groupés. Or, il s'agissait d'un travail individuel, et nous ne pouvons pas vraiment reprocher aux élèves d'avoir, dans leurs lettres, exposé les mêmes doléances que d'autres.

Dans l'ensemble, en feuilletant le cahier, nous sommes satisfaits du résultat, et nous nous rendons compte à ce moment là qu'il s'agissait, pour les élèves, d'un travail de longue haleine. Tout d'abord, le cahier est « beau » à regarder. Beaucoup se sont attachés à la qualité de la présentation : c'était d'ailleurs un critère d'évaluation. Mais d'ores et déjà, nous voyons dans le soin qu'ils ont apporté au travail, un souci de bien faire. Les problèmes qui se sont posés à nous sont ceux que nous aurions éprouvés si nous avions travaillé de façon cloisonnée, ils ne sont pas une conséquence de l'interdisciplinarité.

ÉVALUATION

L'évaluation des travaux d'élèves s'est faite à la toute fin du projet, après avoir ramassé toutes les biographies et toutes les lettres, classé ces textes par ordre alphabétique et rangé ceux-ci dans un porte-documents. Quand nous avons évalué, nous avons donc sous les yeux le cahier de doléances.

Il est à noter que nous avons prévu tout d'abord, dans le projet initial, de mettre les biographies en annexe, à la fin du cahier. Nous avons changé d'avis en cours de route : en effet, les élèves ont tout d'abord travaillé sur celles-ci (afin de se

familiariser avec leurs personnages et d'avoir plus de matière pour les lettres). D'autre part, pour la lecture du cahier, il est intéressant de d'abord faire connaissance avec les personnages par le biais des biographies, et de les voir vivre, s'exprimer ensuite à travers les lettres.

L'évaluation s'est donc faite à quatre mains. Nous ne voulions pas lire les travaux chacun de notre côté, mais tenions à ce que la lecture des textes (environ 120) se fasse à deux, afin qu'il puisse y avoir discussion sur chaque texte produit. Cette façon de faire nous a semblé, en tant que correcteurs, plus efficace, et surtout plus vivante.

Deux fiches d'évaluation ont été prévues pour chaque élève : une fiche pour les biographies, une fiche pour les lettres.

Pour chaque fiche, nous avons des critères communs : la présentation, le soin, l'originalité de la recherche (profession du personnage, revendications...)

Puis apparaissent les critères spécifiques au Français (organisation des informations en paragraphes, choix des temps, syntaxe, qualité de l'expression, orthographe, présentation de la lettre...) et à l'Histoire (richesse des informations données, vraisemblance, cohérence, pertinence des doléances...).

Pour ses trois biographies, l'élève n'a donc qu'une note, qui évalue aussi bien des compétences en Histoire, qu'en Français. Il en est de même pour ses trois lettres.

Nous avons choisi, et les élèves étaient prévenus dès le début du projet, de faire compter la note des biographies et la note des lettres aussi bien en Histoire, qu'en Français.

Evaluation des trois biographies

Présentation, soin	/4
Français : Qualité de l'expression, syntaxe.	/3
Organisation des informations, paragraphes.	/3
Orthographe/conjugaison du présent ou du passé-composé.	/2
Histoire : Richesse des informations.	/4
Vraisemblance, cohérence.	/2
Originalité.	/2

Note pour les biographies : /20

Evaluation des trois lettres.

Présentation, soin de l'écriture.	/4
Français : présentation de la lettre : paragraphes, alinéas, formule d'appel, date et lieu de l'énonciation.	/2
Qualité de l'expression, adaptation au destinataire.	/2
Langue : respect du contexte du XVIII ^{ème} .	/2
Orthographe/syntaxe.	/2
Histoire : présentation de la situation personnelle.	/3
Pertinence des doléances.	/3
Originalité, richesse de la réflexion.	/2

Note pour les trois lettres : /20

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Nous avons éprouvé plus de satisfactions que de déceptions lors de ces travaux croisés. En effet, si nous savions où nous allions – les objectifs étant précis – nous y allions parfois à tâtons, nous avons parfois changé d’avis en cours de route (par exemple sur la place et l’importance des biographies, qui étaient tout d’abord censées être mises en annexe, et qui ont finalement ouvert le cahier, tant elles contenaient d’informations, et pouvaient aider le lecteur à faire connaissance avec les différents personnages). Nous avions des attentes, mais pas forcément quant à l’excellence du résultat final. Le projet *Notre bon Roi, ça ne va pas* nécessitait une bonne dose d’intérêt, d’assiduité et de motivation. Tous, à part deux ou trois, ont joué le jeu, avec leurs moyens. Nous avons donc été plutôt contents du résultat.

Après « l’expérience »...

Après les trois semaines de travail en interdisciplinarité (travail en classe et évaluation) et après avoir rédigé le compte rendu, nous soumettons celui-ci ainsi que le cahier de doléances, fruit de notre travail à tous (élèves + enseignants) au principal et au principal adjoint, qui lisent le travail, et nous font part, avec beaucoup de sincérité là encore, de leur contentement. Ils ne cesseront de promouvoir ces travaux croisés. Retour gratifiant, donc.

Mais ce n’est pas terminé. Il faut rendre compte, encore, du travail fait, à la commission. Bien ! Comme on a pris les devants, on décide de lui envoyer notre compte-rendu. Le principal adjoint du collège est assez embêté lorsqu’il nous annonce que celui-ci est trop long (5 ou 6 pages !). La « fiche de présentation des travaux croisés » ne doit pas dépasser 3 pages. Nous coupons donc, pour ne garder que la substantifique moelle. Ne nous étalons pas. Pas de place non plus pour envoyer des travaux d’élèves... Il faut faire rapide et efficace. Comme ce que l’on nous envoie en retour. Quelques lignes d’un inspecteur d’Histoire-géographie, qui fait une critique assez juste du projet, en pointant le doigt sur des choses que nous n’avions pas envisagées, et qui nous semblent, à notre tour, intéressantes. Quelques lignes, moins nombreuses, d’un inspecteur de lettres, qui pointent le doigt sur des problèmes exprimés dans mon « autocritique » !

Nous sommes un peu déroutés par ces analyses lapidaires de notre travail.

Préparation de la rentrée 2001-2002

Que la critique ait été bonne ou mauvaise, l’expérience nous a semblé assez intéressante pour qu’on ait envie de la tenter à nouveau. Sauf qu’au moment où l’on se répartit les classes, il n’est pas vraiment question de me confier une 4^e, les autres collègues en veulent, et de toute manière, les travaux croisés, ce n’est pas encore mis en place à la rentrée, ce sera toujours à titre d’expérimentation...

Après plus d’un an...

L’an 2000 est vraiment loin. Dès septembre 2001, il me semblait à des années lumières. Qui a entendu parler des « travaux croisés » l’année dernière ?

L'expérience n'a pas dû sembler assez convaincante pour être mise en place officiellement. La diversité des projets, des modes d'évaluation a dû dérouter. Les autorités compétentes ont dû se rendre compte qu'interdisciplinarité signifiait « travail en commun des enseignants », et que l'on ne peut certes pas obliger des gens à passer des après-midis de réflexion, de préparation, d'évaluation, ensemble, sans que ceux-ci soient pleinement consentants, s'entendent assez bien, et soient d'accord, ne serait-ce que sur les objectifs à atteindre ou sur les dispositifs d'apprentissage... Nous avons en tout cas acquis la certitude que l'interdisciplinarité dépend des affinités personnelles, et non de directives ministérielles, voire de la proximité des disciplines.

Cependant, nous n'avons pas attendu une directive ministérielle pour travailler ensemble... Nous restons convaincus que l'expérience menée avec notre 4^e B a été enrichissante. L'impression d'avoir travaillé ensemble (entre collègues, mais surtout entre profs et élèves) ne s'efface pas. Le projet mené sur trois semaines a su motiver les élèves car il a cassé la routine et a créé une sorte de bulle dans laquelle tout le monde, ou presque, s'est senti à l'aise.

Toutefois durant l'année scolaire 2001-2002, Hervé J. et moi, bien qu'ayant une classe de troisièmes en commun, n'avons pas renouvelé d'expérience de ce type, même à plus petite échelle. Motivation éteinte ? Année sabbatique en matière d'interdisciplinarité ?

Nous nous réservons pour le prochain grand projet : « les itinéraires de découverte ». On a plein d'idées.

ANNEXE 1

Travaux croisés Français-Histoire

Notre bon Roi, ça ne va pas !

Ou

Chronique épistolaire des Français au 18^e siècle

HISTOIRE – 1^{ère} étape : rédiger les trois fiches bibliographiques

Vos trois fiches biographiques doivent être aussi complètes que possible.
La présentation, l'orthographe et l'écriture doivent être correctes.

Le premier personnage doit appartenir au Tiers-état, le deuxième au clergé et le troisième à la Noblesse.

Chaque personnage peut être féminin ou masculin. Ils sont tous adultes et alphabétisés (sinon, comment pourraient-ils écrire au Roi ?...)

Quelques pistes pour construire vos trois biographies :

1. Se nommer : le prénom et le nom du personnage, sa date de naissance et son âge au moment de l'action, le nom des rois sous lesquels il a vécu.
2. Se définir : vous ajouterez une recherche sur son portrait physique (dessin, décalque, photocopie).
3. Travailler : son travail, son métier.
4. Gagner sa vie : ses revenus, comment il gagne sa vie. Est-il riche ?
5. Avoir un rang social : à quel ordre appartient-il (Clergé, Noblesse, Tiers Etat). Que faisaient ses parents, richesse, puissance de sa famille ?
6. Avoir une famille : sa famille, est-il marié ? A-t-il des enfants ? Combien ?
7. Se loger : description du logement, du mobilier, du prix du loyer. Est-il propriétaire ?
8. Payer des impôts : les impôts qu'il paye : lesquels ? A qui ? (roi, seigneur, Eglise ?) Fait-il des corvées ?
9. Se nourrir : sa nourriture habituelle : donner un exemple de repas.
10. Se soigner : sa santé : est-il malade ? Comment soigne-t-on ? Qui soigne ?
11. Penser, croire : ses croyances, sa pensée, sa religion, ses opinions ?
12. Se déplacer : ses moyens de locomotion : deux manières habituelles de se déplacer.
13. Agir : ses loisirs, les jeux, les activités habituelles ou inhabituelles du personnage.

Plusieurs documents sont susceptibles de vous aider : costumes, listes de prénoms et de noms, liste de métiers possibles, et bien entendu vos cours et le manuel d'Histoire.

ANNEXE 2

Quelques biographies

GAËTANNE TERRENZI

Gaëtane Terrenzi est née à Montargis en 1762.

Elle est laitière ; ses revenus sont de 200 livres par an. Elle est mariée, a un enfant qui se prénomme Alice et vit dans un petit appartement.

Elle paie la taille, la capitation (1/20 de ses revenus), la gabelle et toutes les fois où elle passe sur les routes ou sur les ponts.

Sa nourriture se compose de 80 % de pain qui coûte 6 sous le kilo, du lard, du bouillon, des légumes du jardin, parfois du poulet, du poisson. Elle boit du lait, de la bière ou de l'eau.

Elle a déjà eu la varicelle et la jaunisse.

Gaëtane n'a pas de moyen de locomotion et ses loisirs favoris sont la loterie, les jeux de l'oie et le bilboquet.

JOSEPH-MARIE MARGERITTE

Joseph-Marie Magernitte est né le 5 juillet 1756 à Dompierre.

Etant enfant, il a eu la varicelle et la jaunisse.

Il a fait des études pour devenir chirurgien, un métier qui ne lui rapporte que 300 livres par an, ce qui fait qu'il ne lui reste que peu d'argent après avoir payé la taille, la capitation, la gabelle et la dîme.

Il s'est marié en 1777 et a eu sept enfants, dont deux sont décédés ; l'un de la grippe et l'autre de la tuberculose. Avec ses enfants, il jouait au jeu de l'oie, aux cartes, aux dominos. Ses sorties étaient : le carnaval, les marionnettes et le bal populaire. Il allait aux baptêmes, mariages et enterrements de ses amis.

La famille Magernitte habitait une petite maison en banlieue qui n'avait pas de vitres. A l'intérieur, il y avait juste des lits, des huches, une grande armoire, une grande table et deux bancs.

Il mangeait souvent du pain, du lait et du bouillon. Pour se déplacer il n'avait que la marche.

Il est mort en 1790 du choléra.

Biographie 2**Le clergé****Monsieur : URBIN Pierre**

Né le 03/06/1755 à Linousson, vie à ANJOU. Femme décédée, célibataire depuis 5 ans.

Profession : Evêque.

Revenus : 7000 livres par an. (Vie assez bien.) Locataire d'une grande maison dans le village depuis 5 ans, a travaillé très jeune. Un évêque ne paye aucun impôts.

Nourriture par semaine : viande, poulet, bœuf, légumes, soupe, café.

Moyen de locomotion : 6 chevaux, 1 âne, une charrette pour se promener et chercher du bois.

Jeux : domino, nain jaune.

Maladie : bronchite, jaunisse.

Décède : le 14/04/1825.

Biographie n° 3 Les membres de la noblesse

Monsieur : ROUSSELET Nicolas

Né le 14/09/1745 à FLANDRE. Marié à VALENCE, 2 enfants

Profession : Général des armées.

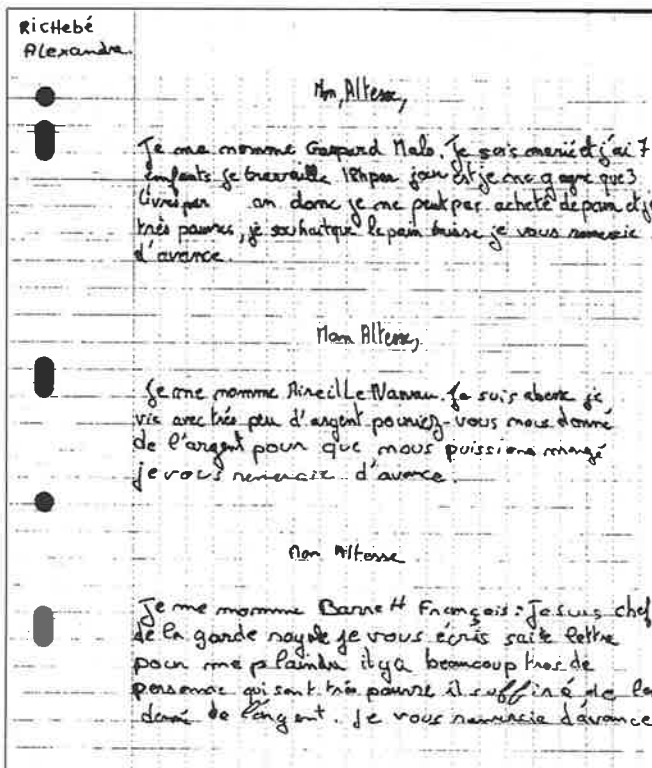
Revenus : 5000 livres par an. Vit plutôt bien, mange 3 repas par jour (viande, poulet, café, lait, poisson). Propriétaires de leur maison ils ne payent aucun impôts.

Moyen de locomotion : cheval, charrette.

Jeux : billard, tarot, domino

Maladie : manque d'hygiène.

ANNEXE 3



ANNEXE 4

Gaëtanme Tenenzi
 Haïtienne
 MONTARGIS

Sixième jour de
 Mars
 1988

Voire majesté

Je vous écris cette lettre pour vous
 faire savoir que ^{suis} je ~~de~~ Haïtienne et que j'ai
 une petite fille âgée de 5 ans et qui
 souffre. Pitié! Je n'ai pas d'argent
 pour la soigner, je travaille depuis
 l'âge de seize ans et tout est trop cher,
 pour moi mon salaire est trop bas car je ne
 gagne que 200 livres par an et on mange
 peu. Je vais vous faire une proposition
 c'est qu'on a des représentants élus
 qui nous aide dans nos problèmes.
 Et je voudrais vous annoncer que les
 mers sont sales.

écrit par
 Pierre Samuel

Je vous remercie d'avance
 Votre majesté

Tenzenzi

Hyacinthe Muller
Abesse à
Perpignan

Le 29 Mars 1788,
Perpignan

Lir;

Notre bon roi, je vous en prie, faites quelque chose car cela ne peut plus durer.
Combien de fois ai-je entendu de personnes qui se plaignent des impôts et des taxes qui sont très chers!

Combien de fois ai-je entendu de femmes qui se plaignent car elles ne peuvent pas acheter de pain pour leur famille!

Combien de fois ai-je entendu de vieilles personnes qui se plaignent de l'hygiène des rues!

Et combien de personnes veulent que les trois ordres soient supprimés!

Il faut à tout prix que vous fassiez quelque chose, car je suis de leurs avis.

Je vous en supplie.

Je vous en remercie d'avantage

Sincèrement votre.

Muller

Mabelle Curcotte
 Mère supérieure de couvent
 de Bondé-en-Brie

Bondé-en-Brie, le dixième jour de février 1788

Votre Grandeur,

Je pense que vous m'avez eu aucune des petites routes de votre pays. Je suis dans un couvent, mais je n'ai pas de temps en temps pour marcher et je pense vous dire que les routes sont sales, abimées, dangereuses à cause des bandits.

Il y en a assez! Les femmes n'ont jamais la parole! Leurs seuls droits sont obéir, travailler, se taire. Mais j'aurais tant aimé maître homme, pour être médecin, avocat, instituteur, soldat, ministre... Mais non, je suis une femme et je n'ai pas accès à ces métiers. Pourtant, nous sommes tous égaux! Mais, je n'ai même pas eu le droit de choisir ma vie! Mes parents m'ont mise dans un couvent à l'âge de 16 ans, car j'aimais un homme qui n'était pas de bon goût pour mes parents! Ensuite, je suis devenue mère supérieure, et je me consacre à Dieu. Mais moi, j'aurais voulu me consacrer à une famille. Je ne sais pas pourquoi c'est les parents qui choisissent notre avenir.

Etant enfant, j'ai eu la chance d'aller à l'école, mais beaucoup de peuple n'a pas accès à cette chance. La plupart du peuple est illettré.

Mais nous les seuls à avoir fait passer de pauvreté donc pourquoi le peuple vit dans la misère et la famine à cause de nos impôts.

Je vous remercie d'avoir écouté mes requêtes.

Mlle. Mabelle Curcotte

Curcotte